



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS

ÉDITO



Hans-Martin Hinz, *Président de l'ICOM*
Julien Anfruns, *Directeur général de l'ICOM*

ICOM © Carla Bonomi

Au cours de cette année, le Conseil international des musées (ICOM) a fortement soutenu son réseau et renforcé sa visibilité sur la scène internationale.

S'appuyant sur la dynamique de renouvellement annuel des adhésions et sur le recrutement de nouveaux membres, l'ICOM a réuni **29 528 membres actifs en 2011**, soit une progression de 5,4% par rapport à 2010. Avec **10 991 membres actifs dans les Comités internationaux**, c'est plus d'un membre sur trois qui participe à des groupes thématiques internationaux, ce qui témoigne de l'importante réflexion spécialisée au sein du réseau. **Présente dans 137 pays en 2011** contre 130 en 2010, l'organisation a encore consolidé son rayonnement international, en particulier au sein du continent africain.

L'ICOM a également présidé ou contribué à de nombreux projets internationaux dans le secteur patrimonial, notamment en réaction aux fréquentes situations d'urgence auxquelles la communauté muséale a été confrontée en 2011, et intensifié à ces occasions ses relations avec des organisations partenaires du monde entier.

L'engagement continu de l'ICOM pour lutter contre

le trafic illicite de la propriété culturelle a abouti à l'édition et à la promotion d'un certain nombre de *Listes Rouges* en 2011, parallèlement à la préparation de listes futures et à l'organisation de sessions de formation des professionnels du patrimoine. De manière complémentaire, et renforçant plus encore le rôle de leader de l'organisation en terme de déontologie, le Programme de Médiation en Art et Patrimoine Culturel, lancé par la collaboration ICOM-OMPI en 2011, offre une solution alternative à un problème actuel à la communauté mondiale du patrimoine.

Nous faisons ici un bilan non exhaustif des activités menées par l'ICOM dans son ensemble, et soutenues par les organes directeurs de l'ICOM conformément au Plan stratégique 2011-2013 adopté par l'Assemblée générale de l'ICOM le 8 juin 2011. Grâce à un réseau de professionnels dont nous saluons l'action toujours plus dynamique et engagée, les projets réalisés en 2011 et ceux d'ores et déjà initiés pour l'année 2012 sont riches et ambitieux, permettant à l'ICOM de relever les défis d'un monde muséal en constante évolution et de servir au mieux la communauté des professionnels de musées au sein de l'organisation.

Hans-Martin Hinz, *Président de l'ICOM*

Julien Anfruns, *Directeur général de l'ICOM*

Rédaction

Conseil International des Musées (ICOM)
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France

Email : secretariat@icom.museum
Tel. : +33 (0)1 47 34 05 00
Fax : +33 (0)1 43 06 78 62
Internet : <http://icom.museum>

Conception graphique

Olivia Grandperrin & Alexandra Roucheray

Couverture : Museo della Storia di Bologna © Paolo Righi

Soutien financier



Chiffres-clés

- 29 528 membres individuels et institutionnels en 2011 (+5,4% par rapport à 2010)
- 118 Comités nationaux / L'ICOM est présent dans 137 pays
- 31 Comités internationaux / 37% des membres de l'ICOM sont aussi membres d'un Comité international
- 18 Organisations affiliées
- 5 Alliances régionales
- Journée internationale des musées 2011 : 30 000 musées participants dans 100 pays

VALORISER ET ENCOURAGER LES ACTIONS DU RÉSEAU DE L'ICOM



Museo della Storia di Bologna © Paolo Righi

En 2011, l'activité foisonnante des différentes entités de l'ICOM et une représentation géographique plus inclusive pour l'ensemble de ses actions ont été fortement encouragées. Dans un souci sans cesse renouvelé d'être au plus près des membres de son réseau mais également de diffuser la connaissance de l'organisation de manière large, l'ICOM s'est également doté en 2011 de moyens de communication renouvelés, témoignant ainsi d'un important dynamisme.

DES ACTIONS EFFECTIVES DE SOUTIEN AU RÉSEAU

Le soutien effectif de projets variés

Dans le cadre de son programme de soutien au réseau, l'ICOM a souhaité améliorer le processus global d'octroi de financements à ses Comités et Alliances Régionales, qui représentent 14% de son budget annuel. À cet effet, l'organisation a instauré la Commission d'examen d'allocation stratégique qui procède à l'examen des demandes de subventions dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique de l'organisation et qu'elles peuvent être mises en œuvre en atteignant les

objectifs fixés. La Commission d'examen d'allocation stratégique est composée de huit membres ayant une expérience confirmée de l'organisation, de ses activités et de son fonctionnement.

Partie intégrante du soutien au réseau, le programme destiné aux projets spéciaux offre des subventions aux Comités pour la réalisation de projets en lien avec le Plan stratégique de l'ICOM. En 2011, dix Comités nationaux, six Comités internationaux et une Alliance régionale ont

bénéficié de ce programme pour un montant total de 50 505 €, ce qui leur a permis de mener à terme des projets variés tels que l'organisation de colloques, de conférences et d'ateliers, la réalisation d'études et de publications, ou encore la mise à jour de sites Internet et de bases de données. L'apport que représente cette subvention a pu couvrir une large part du budget alloué aux divers projets. Ainsi, les projets d'ICOM Bosnie-Herzégovine (publication de l'ouvrage *Les musées et galeries de Bosnie-Herzégovine*), d'ICOM Géorgie (un atelier de travail sur les situations d'urgence), et d'ICOM Moldavie (organisation d'une formation intitulée « Les musées de Moldavie, racines culturelles ») ont été financés à hauteur d'au moins 30% du budget par l'ICOM.

Ces projets ont été l'occasion pour les Comités de s'investir de manière plus intense dans le développement de leur action, que ce soit au niveau local ou dans un domaine particulier : le colloque « Des musées (plus) accessibles » organisé par ICOM Belgique a par exemple eu pour objectif d'offrir de nouvelles solutions pour faciliter l'accès des personnes déficientes aux musées. Les projets financés ont aussi permis de renforcer la coopération entre les Comités du réseau ICOM : la conférence « De l'idée à l'exposition permanente » d'ICOM Lettonie a été co-organisée par ICOM Estonie et ICOM Lituanie tandis que l'atelier mis en place par ICOM Géorgie a été réalisé en lien avec le Groupe d'intervention de secours des musées en cas de catastrophes (ICOM-DRTF) et le Bouclier Bleu ; ICOM Allemagne et ICOM Hongrie ont tenu leur réunion conjointe à Budapest sur le thème : « Ways to the Museum – Ways through the Museum. New Challenges for New Museum Professionals ».

L'ICOM a également soutenu au travers du programme destiné aux projets spéciaux l'organisation d'un grand événement mêlant rencontres, ateliers, conférences et activités pédagogiques par ICOM Burkina Faso, la mise en place d'un projet éducatif par ICOM Pérou et la tenue d'une conférence organisée par ICOM South Eastern Europe qui a réuni 150 participants des pays du sud-est européen. Enfin, un soutien a été apporté à COSTUME pour proposer une journée entièrement dédiée aux étudiants lors de sa conférence annuelle.

Des actions en faveur de la diversité et de l'inclusion

Les membres individuels, qui représentent 93,7% du nombre total de membres, restent le principal moteur de cette croissance. Soucieux de développer l'adhésion des membres institutionnels, l'ICOM a poursuivi l'adaptation de la grille tarifaire qui leur est applicable et des services correspondants, en fonction de leurs budgets opérationnels respectifs, dans un souci de mieux prendre en compte leurs enjeux et leurs souhaits.

Afin de favoriser la diversité, des initiatives sont conduites pour soutenir la participation de membres dont le profil est sous-représenté. En 2011, l'ICOM et la majorité des Comités internationaux ont financé 139 bourses de voyages destinées à favoriser la participation de jeunes membres et/ou de membres issus de pays relevant des catégories 3 et 4 selon la grille tarifaire de l'ICOM. Grâce à la bourse Hans Manneby, ICR (musées régionaux) a pu financer la participation à sa réunion annuelle d'un conférencier de Tanzanie tout en assurant la présence d'un conférencier serbe. Par ailleurs, ICR a réussi à attirer sept personnes issues de pays de catégories 3 et 4, sur un total de quarante-sept participants. De même, CIMAM (art moderne) a tenu sa réunion annuelle dans trois pays d'Europe du Sud-Est, finançant des bourses pour la participation de professionnels d'Afrique, d'Asie centrale, d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, et conçoit parallèlement une lettre d'information mensuelle spécifiquement destinée aux régions sous-représentées. CAMOC (musées des villes) a également proposé une bourse afin qu'un jeune membre puisse participer à la réunion annuelle du Comité, tandis que MPR (marketing et relations publiques) a offert deux bourses de 1 000 € et 500 € destinées respectivement à un membre non européen et à un ressortissant d'Europe. Dans une même logique, ICOMON (musées bancaires et monétaires) conduit depuis plusieurs années un programme destiné aux musées bancaires et monétaires d'Afrique qui a permis de recruter cinq membres du continent. Pour une meilleure ouverture aux étudiants, ICOMAH (archéologie et histoire) a ouvert sa conférence annuelle, tenue à Helsinki, aux étudiants de l'Université

de la ville et COSTUME, grâce à son programme « Student Saturday », a offert l'opportunité à des étudiants de côtoyer des professionnels et des chercheurs du monde entier pendant une journée.

Le programme global de bourses aux jeunes membres pour participer aux réunions des Comités internationaux a pour but principal de permettre à de jeunes professionnels de participer activement aux activités de l'organisation. De manière générale, les boursiers ont pu tisser grâce à cette opportunité de nouveaux liens et échanger avec des professionnels d'autres institutions, tout en participant à des activités diverses : élaboration de programmes éducatifs, ateliers ou découverte de procédures innovantes concernant la muséologie. Les rapports mentionnent le traitement de sujets majeurs tels que l'impact environnemental des musées et les moyens de réduire l'empreinte écologique par l'utilisation efficace de l'information, des nouvelles technologies et de systèmes organisationnels innovants. L'amélioration de l'accessibilité, l'importance du maintien de perspectives théâtrales dans les maisons historiques, le rôle des nouvelles technologies dans les musées, notamment l'usage de la vidéo en tant que forme d'art et outil pédagogique ; tous ces thèmes et bien d'autres ont également été abordés pour être ensuite mis en contexte par les professionnels dans leurs institutions respectives. Plusieurs ateliers ont été mis en place afin de développer les aspects pratiques des points théoriques évoqués durant les conférences. Ainsi, les boursiers ont pu apprendre à élaborer des programmes pour le public, à développer de nouvelles méthodes de travail plus efficaces, à organiser des rencontres ou à étudier les lois concernant les musées et le droit d'auteur. Pour les jeunes professionnels, outre les rencontres et les connaissances acquises, cette expérience se traduit par une plus grande motivation et une participation accrue au sein des Comités internationaux ainsi qu'une valorisation de leur travail, renforçant ainsi le réseau ICOM et la promotion de son Code de déontologie.

Les bourses de voyage sont aussi l'un des avantages offerts par les Comités nationaux. ICOM Colombie, ICOM Israël, ICOM Lettonie, ICOM Slovénie et ICOM Suède,

entre autres, ont ainsi attribué des bourses de voyage pour participer aux réunions annuelles des Comités internationaux. ICOM France, ICOM Croatie, ICOM Allemagne et ICOM Norvège ont reçu un financement des pouvoirs publics (de la part du Ministère de la Culture dans les trois premiers cas et du Conseil des arts de Norvège dans le dernier cas) permettant la participation de huit membres français, dix membres croates, dix-sept membres allemands et vingt-cinq membres norvégiens à des activités des Comités internationaux en 2011. ICOM Russie a de son côté négocié un soutien en nature de la part d'une agence de voyage qui a permis à un membre d'assister à une réunion internationale. Parallèlement aux bourses de voyage pour participer aux réunions des Comités internationaux, ICOM Allemagne a développé un programme spécifique de bourses permettant aux jeunes membres de participer activement à la réunion annuelle du Comité. ICOM Australie a pour sa part assuré une prise en charge financière afin que l'un de ses membres anime une session plénière à la Conférence des musées d'Australie, et reconduit son soutien au Secrétaire général de l'Association des musées des îles du Pacifique pour sa participation à une conférence régionale de musées à Hawaï. Enfin, ICOM Belgique accorde chaque année trois subventions de 700 € chacune pour les membres qui souhaitent suivre les formations réalisées par l'Institut national du patrimoine à Paris.

L'ensemble de ces programmes a permis en 2011 de renforcer l'inclusion au sein de l'organisation et la portée internationale de l'ICOM et de ses activités.

UNE COMMUNICATION MODERNISÉE ET INTENSIFIÉE

Une utilisation assidue des possibilités liées à Internet

Lancé en septembre 2010, le site Internet institutionnel de l'ICOM a compté 1 300 000 pages visitées en 2011 par des internautes issus de 217 pays. Il a été conçu de manière évolutive pour montrer la richesse de la communauté muséale internationale et pour servir de porte d'entrée vers une meilleure connaissance de l'ICOM. Afin de proposer un outil moderne de communication sur Internet à l'ensemble du réseau, les comités de l'ICOM ont aussi la possibilité de créer facilement et rapidement des sites Internet hébergés sur son serveur. La pérennité et la continuité de l'information qui leur est propre est ainsi assurée. Plus de 20 Comités nationaux et internationaux de l'ICOM ont déjà bénéficié de ce service, dont notamment AVICOM (audiovisuel et multimédia), ICOM US, ou encore GLASS (verre). Ils disposent ainsi de sites Internet harmonisés, d'outils pratiques pour les animer, et de développements réguliers de nouvelles fonctionnalités.

Certains comités ont également créé sur leur site Internet de nouveaux outils pour mieux promouvoir leurs activités et celles de la communauté muséale. Ainsi, ICOM Moldavie a créé un carnet de voyage en anglais et en espagnol qui donne accès aux informations pratiques des musées moldaves, et CECA (éducation et action culturelle) a remanié son site Internet afin d'offrir plus de services, notamment une base de données sur laquelle il est possible de rechercher un profil particulier parmi les membres, ou encore la retransmission en direct sur Internet d'une journée de sa conférence annuelle. D'autres comités ont privilégié les réseaux sociaux, avec une présence sur Facebook pour une partie d'entre eux, mais aussi sur Twitter (ICOM Canada et ICOM UK notamment) ou sur d'autres réseaux, comme ICOM Chine avec son compte sur Tencent Weibo, le site de micro-blogging chinois. ICAMT (architecture et techniques muséographiques) et ICOFOM (muséologie) ont créé leur groupe sur le réseau LinkedIn, grâce auquel les professionnels peuvent échanger dans divers forums liés

à leur domaine de travail, tandis qu'ICME (ethnographie) a constitué un groupe Yahoo qui compte aujourd'hui près de 900 membres.

À raison de dix numéros par an, la e-newsletter institutionnelle propose des informations relatives à l'actualité de l'ICOM et de la communauté des musées en général. Alors qu'elle était envoyée initialement aux Présidents et Bureaux des Comités de l'ICOM, son périmètre de diffusion a été ouvert en juillet 2011 à l'ensemble des membres disposant d'un e-mail, ouvrant ainsi une nouvelle ère de communication interne, plus inclusive et intense. Le contenu évolue régulièrement, prenant en compte les réactions des lecteurs. Beaucoup de comités ont également leur propre lettre d'information, ce qui permet aux membres d'obtenir très régulièrement des informations pertinentes et ciblées. Ainsi, DEMHIST (demeures historiques) a publié durant les quatre jours de sa réunion annuelle une lettre d'information quotidienne, au format électronique et papier, détaillant le contenu des conférences et activités proposées.

Enfin, le bulletin des *Nouvelles de l'ICOM*, qui avait bénéficié d'une refonte en 2010, a obtenu un beau succès en 2011, avec des dossiers et articles résolument pratiques et d'actualité : la sécurité, l'accessibilité et l'action pédagogique pour les dossiers thématiques, et le développement durable, la numérisation et la levée de fonds pour les pratiques exemplaires. La version en ligne du magazine a été lancée en décembre 2011, suivant ainsi la tendance numérique actuelle.

Renforcer le dialogue au sein de la communauté

Afin de renforcer le dialogue au sein de chaque comité, mais également entre les comités, plusieurs initiatives innovantes ont été conduites au sein du réseau. Ainsi, pour promouvoir l'adhésion aux Comités internationaux, ICOM Arménie a créé et diffusé une présentation spécifique, tandis qu'ICOM Danemark, ICOM France et ICOM Suède ont organisé des séminaires sur les Comités

internationaux, dont certains représentants sont venus présenter le travail. D'autres comités ont également conduit des recensements comme ICOM Colombie ou des enquêtes comme celle d'ICOM Mexique, pour mieux connaître leurs membres et leurs activités au sein des Comités internationaux.

Dans une optique d'échanges internes accrus, DEMHIST a divisé son réseau en groupes de travail nationaux, plus accessibles et moins coûteux. Le comité NATHIST (histoire naturelle) a quant à lui œuvré plus de dix-huit mois sur une plateforme collaborative ayant pour but de susciter le dialogue autour du changement climatique. Riche en contenu et en interactivité, cette

plateforme, qui sera opérationnelle en 2012, proposera à tous ses visiteurs de signer une pétition réaffirmant le rôle prépondérant de la science dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces nouvelles initiatives de communication, fortement encouragées par le Plan Stratégique 2011-2013 de l'ICOM, permettent le rayonnement de l'organisation, avec une meilleure représentation géographique, ainsi qu'un développement de la connaissance et de l'intérêt pour l'ICOM au sein de la communauté muséale internationale.

La Journée internationale des musées 2011

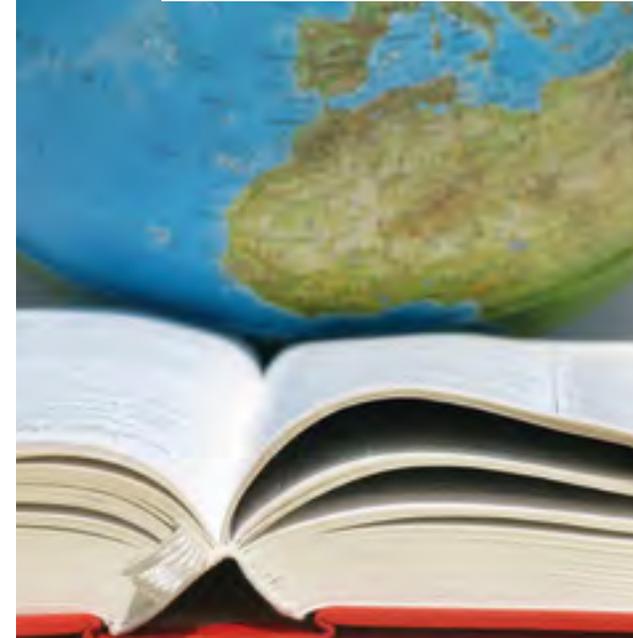


Plus de 30 000 musées ont participé à la Journée internationale des musées en 2011, répartis dans 100 pays. Le thème « Musées et mémoire. Les objets racontent votre histoire » a été interprété différemment à travers le monde. Il a notamment été l'occasion de la célébration en Argentine du Bicentenaire de la Révolution du 25 mai, rassemblant 154 artistes pour recréer la scène de

la révolution devant le musée de la Révolution de Mai à Buenos Aires. De nombreux comités ont organisé des activités, dont ICOM Chine qui a décerné le prix des 10 meilleures expositions, ICOM Mexique qui a organisé un colloque sur l'importance des musées dans la conservation de la mémoire retransmis à la télévision et à la radio, ou encore ICOM Sénégal avec un concours d'écriture sur le thème de la JIM destiné aux étudiants. ICOM Burkina Faso a quant à lui organisé une réunion de 200 professionnels, accompagnée d'une visioconférence pour le lancement des activités du Réseau International des Musées Francophones et d'un programme complet de visites et d'ateliers.

La communication autour de cet événement annuel majeur a été particulièrement développée en 2011 avec de nouveaux outils pour faciliter la diffusion de l'information et la préparation de cette journée par les musées : l'affiche a été traduite dans 37 langues, une page Facebook a été créée pour promouvoir l'événement et des kits de préparation ont été diffusés dans les musées. D'autre part, pour la première année, l'ICOM a patronné la Nuit européenne des musées afin d'associer ces deux événements dans une même dynamique. Diverses initiatives nationales de promotion ont également permis de faire connaître l'événement, comme celle d'ICOM Afrique du Sud, qui a organisé des réunions de préparation et de suivi pour que les institutions puissent échanger sur les meilleures pratiques.

S'ENGAGER POUR DÉVELOPPER L'EXPERTISE MUSÉALE INTERNATIONALE



SXC © Sanja Gjenero

L'ICOM a inscrit dans son Plan stratégique sa volonté de renforcer le respect de la déontologie dans les musées partout dans le monde, et de promouvoir des normes internationales de performance professionnelle. De manière générale, la vitalité du réseau, avec les nombreux projets menés, doit servir un objectif de développement de la connaissance, afin que l'ICOM soit moteur en matière d'expertise muséale.

PROMOTION DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ICOM POUR LES MUSÉES, ET D'AUTRES STANDARDS DANS LE DOMAINE MUSÉAL

Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées établit les valeurs et principes communs à l'ICOM et à la communauté muséale mondiale. Cet outil de référence existe déjà en 36 langues et a été traduit cette année notamment en letton par ICOM Lettonie. ICOM Suède a réalisé également une nouvelle version suédoise. Certains des Comités nationaux ont réimprimé le Code afin de le rendre plus accessible (ICOM Norvège et ICOM Russie). ICOM Géorgie a pour sa part intégré le Code dans le livre intitulé *À propos des musées* qui est distribué dans tous les musées du pays ainsi que dans certaines universités et bibliothèques.

Une promotion active de la déontologie au niveau international

Des ateliers, formations, rencontres ou séminaires pour les professionnels de musées ont été organisés tout au long de l'année par beaucoup de Comités nationaux, notamment ICOM Argentine, ICOM Colombie et ICOM Guatemala en Amérique Latine, ICOM Afrique du Sud et ICOM Zambie en Afrique, ICOM France, ICOM Danemark et ICOM Suisse en Europe, mais aussi ICOM Australie, ICOM Israël ou encore ICOM Oman. Ces événements, parfois organisés en collaboration avec les autorités

publiques, sont destinés à promouvoir et permettre l'application du Code dans le travail quotidien et la prise de décision des professionnels participants, ainsi que dans la politique générale de leur établissement.

Certains Comités nationaux ont également travaillé activement avec les autorités gouvernementales pour intégrer le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* dans le système juridique du pays. ICOM Arménie a ainsi été invité au Parlement pour la discussion du projet de la loi sur les musées et a donc pu souligner que les questions d'éthique muséale devaient être élaborées en s'appuyant sur le Code de l'ICOM. ICOM Biélorussie a aussi collaboré activement à l'élaboration de la nouvelle édition de la loi biélorusse sur les musées ainsi qu'à d'autres actes concernant les activités des musées. ICOM Belgique a de son côté participé à des débats sur la politique d'acquisition dans des groupes de travail fédéraux, et ICOM Pays-Bas a pris position en se fondant sur le Code dans un cas de vente d'une œuvre d'art par un musée. En Grèce, le Ministère de la Culture et du Tourisme a décidé en 2011, grâce à la collaboration d'ICOM Grèce, de s'appuyer sur le Code pour définir les conditions d'accréditation des musées grecs. Enfin, une action de sensibilisation du grand public au *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* a été mise en place depuis plusieurs années par ICOM Norvège, qui coopère avec plusieurs autres organisations pour animer un stand d'information au Salon annuel du voyage et distribuer de la documentation sur le commerce illégal de biens culturels. En 2011, cette action a été incluse dans un projet conjoint avec ICOM Pologne, comprenant l'organisation de plusieurs conférences ainsi que l'édition d'un ouvrage décliné en norvégien, polonais et anglais.

Approfondir la définition de standards pour les musées

Plusieurs comités sont allés plus loin dans la définition de standards éthiques pour les musées. Ainsi, ICOM Hongrie a édité un *Code national de déontologie pour les musées* sur la base du Code de l'ICOM. D'autre

part, ICMEMO (mémoires des victimes de crimes publics) est impliqué depuis 2010 dans l'établissement d'une charte internationale concernant les mémoriaux et les musées qui a pour but de développer un accord et une coopération entre les musées-mémoriaux au niveau national et international. Cette charte, qui répond aux exigences du Code de déontologie de l'ICOM, promeut également les valeurs exprimées par la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies. Elle a été approuvée par ICMEMO lors de sa réunion annuelle 2011, puis par le groupe dédié aux mémoriaux et aux musées de la Task Force pour la Coopération Internationale sur l'Enseignement de l'Holocauste. Par ailleurs, les musées étant en constante évolution, CIMAM veille en permanence à la mise à jour des codes éthiques en ce qui concerne les collections de musées. Le Comité s'est ainsi fermement opposé à la notion de « déclasserment » et a élaboré une série de principes pour son encadrement lorsque la pratique s'impose. Enfin, le Comité technique pour la déontologie (ETHCOM) a également permis la production de la *Liste de contrôle déontologique concernant la propriété des biens culturels*. D'autres ouvrages de référence ont également vu le jour et permettent d'étendre la définition de standards professionnels à d'autres domaines que la déontologie. La brochure *Concepts clés de muséologie*, parue en quatre langues à l'occasion de la Conférence générale de Shanghai en 2010, a été publiée dans leur langue nationale par ICOM Brésil, ICOM Grèce, ICOM Japon, ICOM Lettonie et ICOM Russie. Important chantier de définition scientifique, un *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* est paru en mai 2011 en français avec le concours d'ICOFOM.

Par le biais de l'attribution de prix aux meilleurs musées ou aux meilleurs projets muséaux, les Comités nationaux reconnaissent la qualité des travaux de leur communauté et promeuvent les standards d'excellence au travers de pratiques exemplaires. Ainsi, ICOM Corée a mis en avant les professionnels qui se consacrent au développement des musées en remettant le *Pride of Museum Professional Prize*, le Musée d'Histoire de la médecine a été récompensé en 2011 par ICOM Lettonie avec le Prix de la collaboration internationale, et ICOM

Suède et ICOM Italie ont remis des Prix du musée de l'année dans leur pays respectif. De son côté, ICOM Australie a reconnu les travaux menés par Vinod Daniel dans les relations internationales des musées en lui

accordant un prix de mérite de carrière (*Lifetime Career Achievements*). L'ensemble de ces reconnaissances publiques contribue à faire émerger de bonnes pratiques à valeur d'exemplarité et d'excellence.

ENRICHIR ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

Les rendez-annuels : de véritables opportunités d'échange

Le travail fourni par les Comités internationaux est régulièrement mis à la disposition des membres, mais également d'un public plus large de professionnels, notamment par le biais de conférences souvent ouvertes aux non-membres. Au cours de l'année 2011, les Comités internationaux ont poursuivi l'organisation de conférences annuelles, qui ont représenté un total de 29 événements dans 23 pays différents, réunissant plus de 3 000 participants. D'ICOM-CC (conservation) ayant abordé le thème « *Héritage culturel et identité culturelle : le rôle de la conservation* » à Lisbonne avec 864 participants à ICOFOM ayant dédié son rendez-vous annuel au thème « *Le musée dialogique et l'expérience du visiteur* » avec 223 participants réunis dans la capitale Taïwanaise, en passant par MPR sur la « *Mesure et promotion du succès des musées* » à Brno, les Comités internationaux ont abordé des thématiques muséales variées sous un angle résolument contemporain. CIMAM a pour sa part réuni 179 personnes autour du thème « *Le musée et la ville* », conférence qui s'est déroulée sur trois jours en Slovaquie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. ICDAD (arts décoratifs et design) a traité de l'« *Influence des relations historiques et contemporaines entre l'Est et l'Ouest sur le développement des arts décoratifs* » lors de la conférence qui s'est déroulée à Istanbul en Turquie. Enfin, CECA a organisé une réunion à Quito en Équateur en collaboration avec des institutions locales, ICOM Équateur, CECA LAC, ICOM LAC et l'Institut Latino-américain de Muséologie. D'autres formats ont également été mis en place, comme la table ronde animée par ICFA (beaux-arts) sur le sujet « *Recherche et Collections de Beaux Arts* ». De nombreux comités nationaux ont eux

aussi organisé des événements : ICOM Cuba a ainsi organisé des conférences thématiques mensuelles sur des sujets dédiés au patrimoine, et ICOM Suisse a proposé régulièrement en 2011 des cours de formation touchant différents domaines de la profession muséale. Enfin, les réunions annuelles de l'ICOM en 2011 ont permis à plus de 200 membres de l'ICOM de se retrouver, d'échanger sur des thématiques communes et de travailler ensemble pendant trois jours. Pour la première fois, des ateliers de travail thématiques ont été organisés afin de profiter de l'opportunité des réunions administratives pour que les membres présents puissent discuter sur des points de développement de l'organisation. Portant sur trois thématiques porteuses (recherche, formation et publication ; déontologie ; environnement durable), ces ateliers ont réuni les participants travaillant en petits groupes pendant un après-midi, avec une présentation des résultats le lendemain devant le Comité consultatif révélant les orientations attendues par les membres de l'ICOM.

Une activité éditoriale exceptionnellement riche

Dans la majorité des cas, les Comités internationaux s'efforcent de publier, avec l'aide de l'institution muséale qui les accueille, des actes de colloques à l'issue de leurs rencontres annuelles. Ainsi, sur son site Internet, ICDAD propose en libre accès les archives de ses conférences depuis 1992. ICOMAM (armes et histoire militaire) a publié deux éditions de *The Magazine* au format électronique et ICOM-CC a mis en ligne le recueil de résumés ainsi que les pré-imprimés de sa 16^e Conférence triennale, disponibles aussi en format CD Rom et en trois

languages. GLASS a pour sa part travaillé à l'élaboration d'un journal à paraître en 2012 et qui, au-delà d'offrir un compte-rendu des réunions annuelles, recueillera et diffusera les actualités de son domaine d'expertise. Les Comités nationaux ont eux aussi une activité éditoriale très dynamique avec l'édition de magazines, rapports ou articles spécialisés. Certains Comités nationaux ont en outre publié ou soutenu la publication d'ouvrages ambitieux en 2011 : par exemple, ICOM Argentine a publié un livre à caractère universitaire sur le montage d'expositions diffusé également dans les pays voisins, ICOM Bolivie a produit une enquête sur les musées de La Paz, et ICOM Slovaquie a édité un ouvrage marquant le 20^e anniversaire du Comité national.

Ces nombreuses publications doivent pouvoir être lues par le plus grand nombre. Ainsi, outre la publication de *Le personnel et la formation dans les musées régionaux* en anglais et français, ICR a traduit en chinois pour le journal d'un musée local un article du livre *Guidelines to improve museum quality and standards*, que le comité avait publié en 2002. En outre, CECA a réalisé sept publications dont une bilingue et deux trilingues, tandis qu'ICOFOM en a produit huit, toutes disponibles au format électronique, et dont certaines existent également en format CD et en plusieurs langues. Mis en ligne et à la disposition de tous, le projet d'ICMS (sécurité) intitulé *Vocabulaire des termes de sécurité des musées* a quant à lui été décliné en quatorze langues. ICOM Chine a traduit certaines publications émanant de l'Association des musées américains (AAM) à la suite d'une série d'ateliers co-organisés avec elle. ICOM Grèce a traduit et publié plusieurs manuels de l'UNESCO destinés au travail quotidien dans les musées, y compris la publication conjointe ICOM-UNESCO *Comment gérer un musée : manuel pratique*. Cet ouvrage a d'ailleurs inspiré une série de manuels à ICOM Guatemala, qui a organisé des ateliers pour promouvoir les pratiques décrites dans ces livres.

Afin d'accompagner le réseau dans la conception et la diffusion de ses nombreuses publications, l'ICOM a démarré un chantier visant à établir un manuel d'édition regroupant un ensemble d'outils pratiques explicatifs sur

lesquels s'appuyer pour toutes les étapes de l'édition. Ce manuel d'édition verra le jour en 2012 et sera enrichi progressivement suivant les questions et réactions des Comités qui utiliseront ce nouvel outil.

Participer à la recherche dans le domaine muséal

La constitution et la diffusion des connaissances dans le domaine muséal passe aussi par d'autres initiatives qui ont vu le jour en 2011 dans le domaine de la recherche, tels que le « *Musical Instruments Museum* », la plus grande base de données gratuite concernant les collections publiques d'instruments de musique financée par l'Union Européenne et à laquelle a fortement collaboré CIMCIM (instruments de musique). On peut également citer la déclaration d'INTERCOM (gestion) sur la responsabilité des musées quant aux problèmes politiques et à la liberté d'expression, ou le soutien financier d'ICEE (échange d'expositions) à la rédaction des *Memorial Lectures 2010 Readers*.

En 2011, UMAC (musées et collections universitaires) a mis en place un groupe de développement de la recherche destiné aux chercheurs et aux étudiants, sur des sujets en lien avec les collections et les musées d'université. Le Comité a également procédé à une compilation des projets de recherche des musées d'université, disponible sur son site Internet. ICOM Colombie a identifié des experts sur plusieurs sujets d'intérêt en se basant sur leur expérience de travail avec les universités qui ont des programmes d'études muséales de premier cycle ou de cycles supérieurs, et a travaillé avec ces experts pour fournir des éléments pointus pour le développement de projets de recherche universitaire. Enfin, ICOM Mexique a appuyé financièrement en 2011 les travaux d'un chercheur renommé sur la sécurité dans les musées et la stratégie de consolidation, de diversification et d'expansion de l'infrastructure des musées mexicains.



Cité des Sciences et de l'Industrie © Jean-Pierre Attal, Aximage

CONDUIRE DES ACTIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE PATRIMONIAL

L'ICOM se doit d'assurer une position d'autorité intellectuelle et de référent professionnel dans le secteur du patrimoine en général, et des musées en particulier. De nombreux programmes sont ainsi mis en œuvre, souvent dans le cadre de partenariats, permettant de consolider l'engagement de l'ICOM au niveau international.

L'ICOM ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS

Reconnu par le Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU comme la seule organisation patrimoniale experte du trafic illicite des biens culturels dans le monde, l'ICOM continue de faire de la lutte contre ce trafic l'une de ses priorités. L'ICOM participe à la promotion et la diffusion des deux principales conventions internationales visant à lutter contre le trafic illicite des biens culturels : la Convention de l'UNESCO *concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* (Paris, 1970) et la Convention d'UNIDROIT *sur les biens culturels volés ou illicitement*

exportés (Rome, 1995).

Le dynamisme de son programme de *Listes Rouges* permet de pérenniser l'engagement de l'ICOM dans ce secteur. En facilitant l'identification des catégories d'objets les plus exposées au trafic illicite, en sensibilisant, en formant et en informant les professionnels concernés et le grand public, elles permettent de mieux protéger le patrimoine culturel des pays concernés et de réduire la capacité des trafiquants à dépouiller ces pays de leur biens culturels. Au travers de la conduite de campagnes de communication, l'ICOM promeut de façon permanente l'existence et l'utilité de ces *Listes*

Rouges. En outre, leur incorporation dans la nouvelle base de données unifiée, disponible publiquement en ligne sur le site Internet de l'ICOM, offre un accès illimité et simultané à toutes les *Listes rouges* publiées à ce jour, et permet d'effectuer des recherches transversales dans la totalité des listes.

En 2011, l'ICOM a travaillé à la réédition anglaise de quatre *Listes Rouges* déjà publiées (Irak, Afghanistan, Pérou, Cambodge), à la promotion et à la diffusion dans le monde entier des quatre *Listes Rouges* publiées en 2010 (Amérique centrale et Mexique, Haïti, Chine et Colombie), ainsi qu'à la préparation de nouvelles Listes qui seront diffusées en 2012 : l'une concerne l'Afrique de l'Ouest et l'autre la République Dominicaine. Pour cette dernière, une première rencontre de travail du comité éditorial de la future *Liste Rouge des biens culturels dominicains en péril* a ainsi eu lieu à Saint-Domingue en octobre 2011. Enfin, la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril* a été préparée en 2011 et présentée officiellement au Caire en février 2012.

Les *Listes Rouges* de l'ICOM ont en outre donné lieu en 2011 à la conduite de formations destinées aux professionnels concernés par le trafic illicite de biens

culturels, comme en février à Bogota, en collaboration avec ICOM Colombie. Durant ces formations, sont abordés la question générale du trafic illicite, ainsi que les différents moyens pratiques existants en matière de lutte. Outre l'utilisation des *Listes Rouges*, la norme minimale d'inventaire *Object ID* est également promue, dans l'optique de sensibiliser les participants au fait que l'élaboration d'inventaires précis est la première mesure, pour les particuliers comme pour les institutions, pour se prémunir contre la dépossession illégale de leurs biens.

Souvent amené à s'exprimer sur le thème du trafic illicite des biens culturels et des situations d'urgence pour les musées, l'ICOM s'est rendu à Stockholm afin d'intervenir sur ces problématiques et leur écho dans le contexte des révolutions arabes, et a pris part à un séminaire de formation de préparation à l'urgence dans les musées organisé à Brasilia par Ibermuseum, en collaboration avec Ibram. En tant que partenaire privilégié, l'ICOM participe également chaque année à la Réunion du groupe d'experts internationaux d'INTERPOL sur les biens culturels volés, et est également intervenu en 2011 lors du 8^e Colloque international sur le vol et le trafic illicite d'objets d'art, de biens culturels et d'objets anciens.

posée par l'ICOM et l'OMPI est ouverte à tous, même aux non-membres de l'ICOM au sein des ambassades, ministères, organisations professionnelles et maisons d'adjudication. Les personnes ayant recours à la procédure de médiation ICOM-OMPI ont accès à une liste des médiateurs sélectionnés sur la base de leur expérience en matière de médiation et de leur expertise en art et patrimoine culturel.

La Médiation présente plusieurs caractéristiques et avantages, et permet notamment de surmonter les limites de certaines règles de droit telles que la prescription. Elle permet des solutions créatives pouvant faire appel à la loi coutumière par exemple ou à toute autre source de droit. La Médiation est régie par le règlement de médiation ICOM-OMPI qui garantit le respect des

principes d'impartialité et d'indépendance du médiateur, ainsi que des principes éthiques édictés par le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*. Ce programme vise à répondre aux attentes de la communauté muséale internationale et complète les autres actions de l'ICOM dans le domaine du trafic illicite.

Le partenariat ICOM-OMPI s'est concrétisé par la signature d'un accord en mai 2011 et le lancement officiel du programme de Médiation, en juillet 2011, accompagné d'un cycle de formations à Paris de septembre à octobre 2011 qui a réuni cinquante-quatre participants. Ces ateliers visent à sensibiliser et former des professionnels de la culture et du droit ainsi que les médiateurs à la procédure spécifique de la Médiation ICOM-OMPI en offrant des enseignements théoriques et pratiques. D'autres ateliers de formation seront organisés en 2012 et en 2013 en Europe et en Amérique du Nord comme en Amérique du Sud, afin de poursuivre le développement de ce programme conjoint et de répondre à la forte demande.

Des coopérations multiformes

Les Comités internationaux agissent dans un cadre global ; ils sont donc régulièrement amenés à collaborer avec d'autres entités au sein de l'organisation, mais également avec d'autres institutions ou organismes impliqués dans le monde des musées. C'est dans ce contexte, par exemple, que CECA a signé un accord d'intention concernant une future collaboration avec l'Association américaine *Visitor Studies Association*, qui veille à la qualité de l'expérience muséale offerte aux visiteurs. De son côté, CIPEG a travaillé en partenariat avec le Forum Électronique des Égyptologues ainsi qu'avec l'Association internationale d'égyptologie. UMAC maintient des liens locaux avec CAUMAC, le Conseil des musées et des collections universitaires d'Australie ainsi que le Conseil finlandais des musées universitaires, récemment constitué. Pour sa part, CIDOC s'est engagé, au travers de la constitution de groupes de travail, dans un projet de recherche soutenu par l'Union Européenne et le gouvernement des États-Unis, visant à proposer des solutions pour l'accès en ligne à des

collections muséales. Dans ce cadre, des liens étroits ont été tissés entre CIDOC et les centres de réflexion à l'origine de plusieurs projets culturels publics, dont bon nombre avec le concours d'Europeana. Enfin, des relations sont établies avec les entités de l'UNESCO : ainsi, la chaire UNESCO en Muséologie et patrimoine mondial de Brno, en République Tchèque, a participé à la réunion annuelle de CIMUSET (musées de sciences), et ICLM (littérature) participe au programme « Mémoire du monde », qui a pour objectif la valorisation à l'échelle mondiale du patrimoine documentaire. Les Comités nationaux de l'ICOM travaillent également conjointement avec les organisations apparentées dans leurs pays respectifs, telles que l'UNESCO, l'ICOMOS, le Bouclier Bleu ou encore l'ICCROM. Ainsi, ICOM Guatemala et ICOM Israël ont eux aussi participé au programme UNESCO « Mémoire du monde », ICOM Russie a co-organisé avec l'UNESCO le deuxième Séminaire international sur la sécurité dans les musées, et des Comités nationaux du Bouclier Bleu sont en cours de création avec la participation d'ICOM Géorgie, ICOM Moldavie et ICOM Suisse. D'autres associations ou organismes nationaux ont également joué un rôle dans les activités des Comités nationaux. ICOM France est par exemple membre du collectif inter-associatif (rassemblant treize associations françaises) ayant élaboré le *Livre Blanc des musées* paru en février 2011. ICOM Grèce a pour sa part collaboré avec la section grecque du TICCIH (Comité international pour la conservation du patrimoine industriel) à la restauration et à la réhabilitation de monuments industriels afin de les convertir en sites d'exposition ou en musées technologiques, et ICOM Suède a travaillé avec L'Agence suédoise pour les expositions à un séminaire sur le travail international pour les musées en Suède.

Les Comités nationaux entretiennent également pour la plupart des relations de travail avec le Ministère de la Culture (ou équivalent), l'association nationale des musées ou d'autres organismes ou institutions apparentés au niveau local ou national. Certains comités sont d'ailleurs régulièrement impliqués dans les décisions politiques relevant du domaine muséal, au-delà des questions déontologiques. C'est le cas d'ICOM Australie, qui a contribué au document de réflexion du gouvernement australien sur la possibilité pour le pays de bénéficier

UNE LOGIQUE PARTENARIALE RÉAFFIRMÉE

Le lancement du Programme de Médiation en Art et Patrimoine culturel

La procédure de Médiation de l'ICOM, qui avait déjà pu prouver son efficacité dans le cas du don du masque Makondé à la Tanzanie par le Musée Barbier-Mueller en mai 2010, a pu être pleinement structurée en 2011 avec le lancement d'un programme pérenne de Médiation en Art et Patrimoine Culturel, fruit de la collaboration entre l'ICOM et l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).

La Médiation est conçue pour satisfaire le besoin éprouvé de longue date de résoudre les litiges via des mécanismes alternatifs. La procédure de médiation pro-

de l'immunité vis-à-vis de la loi sur la saisie, d'ICOM Bulgarie, qui a participé à l'élaboration de la Stratégie nationale pour le développement culturel, ou encore d'ICOM Colombie, qui a pris part à la conception du Plan d'action 2012-2014 pour les musées de Bogota. D'autre part, certains membres d'ICOM Costa Rica ont fait partie de l'équipe qui a mis au point la politique culturelle adoptée par le ministère de la Culture, et ICOM Israël a représenté la communauté muséale dans la récente législation sur l'accessibilité en Israël, en jouant le rôle de médiateur entre les musées et l'État.

Des projets intergouvernementaux et des initiatives non-gouvernementales ont permis une collaboration transfrontalière : ICOM Azerbaïdjan a ainsi travaillé avec l'Institut pour la coopération internationale de la DDV (Association allemande d'éducation des adultes) sur un projet régional pour l'éducation intitulé « AMUSE-ALL » ;

ICOM France a participé à la réorganisation et à la gestion de l'Accord franco-canadien pour les musées, et ICOM Oman a été reçu à l'Ambassade de France pour un atelier sur les musées qui a rassemblé des membres du gouvernement travaillant sur les musées ainsi que des membres du personnel de musées privés durant cinq jours. De nombreuses autres rencontres ont eu lieu sous forme de conférences ou d'ateliers dans le cadre de partenariats et collaborations : ICOM Afrique du Sud a notamment accueilli la Conférence internationale « *The Inclusive Museum* » qui a rassemblé d'éminents orateurs et a donné lieu à des discussions sur les futures orientations que peuvent prendre les musées.

Le développement de ces partenariats permet à l'ICOM de mieux défendre les musées et de déployer des projets patrimoniaux de grande envergure.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES CIBLÉS

L'activité muséale sur les sites du patrimoine mondial

Conscient de l'importance que peuvent revêtir les institutions muséales dans le contexte de la Convention de 1972 de l'UNESCO *concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, l'ICOM souhaite renforcer le rôle et la reconnaissance des musées situés sur des sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. À cette fin, l'ICOM a publié en 2011 une brochure intitulée *Les musées et le Patrimoine mondial*.

Plusieurs milliers de musées sont soit directement localisés sur des aires du Patrimoine mondial, soit reliés à celles-ci. Ces lieux de conservation et d'interprétation œuvrent à la promotion et à la sauvegarde des sites classés au Patrimoine mondial. Ces institutions muséales agissent souvent en effet en faveur de la préservation et de la démonstration de la « valeur universelle exceptionnelle des sites » et leur offrent une plus-value indéniable. Véritables vecteurs des échanges entre les visiteurs et les communautés locales, ils servent quotidiennement les principes de la diversité culturelle, mais aussi du

tourisme durable et de l'éducation culturelle et scientifique. En outre, leur participation à la compréhension de la valeur historique, environnementale, contextuelle et symbolique des sites leur confère un rôle scientifique de premier plan. Enfin, les musées présents dans les aires du Patrimoine mondial peuvent générer une activité économique qui bénéficie aux communautés locales.

En juin 2011, l'ICOM a distribué sa nouvelle brochure à l'ensemble des participants du 35^e Comité intergouvernemental de la Convention de 1972, et a tenu un stand durant les cinq jours de la réunion, afin d'optimiser sa présence et sa visibilité tout au long de l'événement. À travers cette initiative, l'ICOM souhaitait avant tout sensibiliser la communauté patrimoniale internationale sur la nécessité de reconnaître le rôle des musées implantés sur ou liés à des aires du Patrimoine mondial. L'objectif de l'ICOM était de provoquer une prise de conscience quant à la nécessité de réfléchir aux défis actuels et futurs pour les musées des aires du Patrimoine mondial et motiver la recherche et l'élaboration de réponses adaptées et efficaces, que ce soit en termes de programmes d'étude, de formation ou de

développement de l'activité de ces musées.

En 2012, l'ICOM souhaite continuer à identifier les besoins spécifiques de ces musées, notamment dans les régions où ils sont les plus vulnérables, afin de soutenir des initiatives visant au développement et à la mise en valeur de l'activité muséale dans les aires du Patrimoine mondial.

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel ne se limite pas à ses seules manifestations tangibles, comme les monuments et les objets qui ont été préservés à travers le temps, mais embrasse aussi les expressions vivantes, les traditions que d'innombrables groupes et communautés du monde entier ont reçues de leurs ancêtres et transmettent à leurs descendants, souvent oralement. Au regard de l'importance de ce patrimoine et des fonctions consultatives exercées auprès du Comité intergouvernemental de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (Paris, 2003), l'ICOM s'engage à protéger également ce patrimoine immatériel et a donc développé des programmes spécifiques en ce sens en 2011. L'objectif est d'affirmer une vision à long terme pour l'organisation, tout en développant des outils pratiques pour sensibiliser et former les professionnels des musées à la protection, à la diffusion et à la préservation du patrimoine culturel immatériel.

Ainsi, en 2011, l'ICOM a poursuivi son soutien au *Journal International du Patrimoine Immatériel* : depuis la Conférence générale de Séoul en 2004, l'ICOM a encouragé la publication de ce journal qui vise à promouvoir la diffusion et la compréhension du patrimoine immatériel mondial, grâce au soutien du National Folk Museum de Corée. Une nouvelle édition est parue en 2011 avec un comité éditorial constitué de membres spécialistes de l'ICOM, y compris le comité international ICME. D'autre part, ICOM Argentine a accueilli et collaboré à la 3^e Conférence du Mercosur sur le patrimoine culturel immatériel.

Il est aujourd'hui frappant de noter que sur les huit programmes, projets et activités inscrits au Registre des

meilleures pratiques de sauvegarde de la Convention de 2003 de l'UNESCO *pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, trois concernent de très près les musées. La prise en compte du rôle des musées dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, si elle pose bon nombre de questions, ouvre de nouvelles perspectives pour l'activité muséale, que ce soit dans le champ de l'application technique ou dans une dimension socio-économique. L'ICOM l'a bien compris et souhaite développer une approche holistique de la question des musées et du patrimoine culturel immatériel, en réfléchissant à la création et à la diffusion de nouveaux concepts, standards techniques et normes éthiques à destination de la communauté muséale internationale.

L'ICOM souhaite ainsi en 2012 réunir un réseau d'experts, de chercheurs et de professionnels autour de l'établissement de lignes directrices permettant d'encadrer le rôle des musées dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel immatériel. ■

2011 : LES SITUATIONS D'URGENCE



Yamada Town Whale and Sea Museum, Japan (2011) © Japanese Agency for Cultural Affairs

L'année 2011 fut une année tristement marquée par de nombreux désastres d'origine naturelle ou humaine. La succession rapide de ces événements a nécessité, en vue de protéger les musées et biens culturels, la mise en œuvre de mécanismes de préparation et de réponse à l'urgence. Durant ces crises, l'ICOM, avec son Groupe d'intervention et de secours aux musées en cas de catastrophe (DRTF), certains de ses Comités internationaux et nationaux ainsi que le réseau international du Bouclier Bleu, au sein duquel l'ICOM est très actif, a mené des actions de suivi et d'évaluation des situations, de préparation de mesures de réponses appropriées, de dissémination de l'information à travers son réseau international ainsi que de participation et de gestion de missions d'évaluation in situ.

Parmi les dommages collatéraux engendrés par les

situations d'urgence on retrouve une recrudescence du trafic illicite des biens culturels, autre grande préoccupation de l'ICOM.

En 2011, l'ICOM s'est engagé dans de nombreuses régions du monde sinistrées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, dont nous recensons ici quelques exemples.

TUNISIE

Instigateurs de ce qui allait être connu sous l'expression de « printemps arabe », les événements survenus en Tunisie ont été marquants pour la communauté mondiale. S'ils ont fait l'objet d'un suivi de l'ICOM et des membres de son Comité national, ils n'ont, cependant, pas trop affecté les musées. Des objets furent

même retournés aux collections des musées nationaux peu après le début des événements. En revanche, des bibliothèques et archives auraient été endommagées et des sites archéologiques ont fait l'objet de pillages.

ÉGYPTE

Dans l'élan des insurrections arabes, l'Égypte a rapidement été ébranlée à son tour par des événements. L'ICOM, grâce au Groupe DRTF, à CIPEG (égyptologie) et au réseau du Bouclier Bleu, a œuvré à la récolte de données, à l'analyse et à la diffusion de toute information relative aux dommages subis et aux risques encourus par les musées et sites du pays. Dans ce cadre, plusieurs rapports internes ont été édités et un rapport public, sous la forme d'une *Museum Watch List*, a été publié. L'ICOM a par ailleurs encouragé la publication et soutenu la diffusion d'une liste officielle d'objets disparus des collections du Musée du Caire. L'ICOM a également mené une mission conjointe avec l'UNESCO en Égypte afin de rencontrer de nombreux représentants des autorités chargées du patrimoine culturel égyptien en général et des musées en particulier. Le résultat de ce travail fut la décision de publier une *Liste Rouge d'urgence* pour l'Égypte, grâce au soutien du Bureau des affaires éducatives et culturelles du gouvernement américain. Cette nouvelle Liste Rouge a été lancée début 2012 au Caire et publiée en arabe, en anglais, en allemand et en français. L'engagement fort de l'ICOM en faveur de la protection du patrimoine culturel égyptien se poursuivra en 2012 avec des projets de renforcement des capacités, en coopération avec les autorités du pays.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Les conséquences du grand séisme qui a secoué Christchurch ont suscité une mobilisation immédiate de l'ICOM. L'étroite collaboration menée avec ICOM Nouvelle-Zélande et l'ensemble des acteurs internationaux du patrimoine culturel a permis un suivi de la situation, et notamment à travers les organisations

patrimoniales constituantes du Bouclier Bleu pour les monuments et sites, et les bibliothèques et les archives.

LIBYE

Le conflit libyen qui a mobilisé les forces internationales s'est étendu sur de longs mois, au cours desquels l'ICOM a tenté de suivre l'évolution de la situation des musées et du patrimoine culturel du pays, et d'alerter la communauté internationale par la publication de déclarations du Bouclier Bleu. La rédaction de rapports et de *Museum Watch Lists* ont permis, en étroite collaboration avec le réseau international de l'ICOM, de répertorier l'ensemble des principaux sites à épargner lors des tirs des forces alliées étrangères, rappelant l'engagement de respect des clauses de la Convention de l'UNESCO de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Les efforts de l'ICOM en faveur de la protection du patrimoine libyen se poursuivront en 2012.

JAPON

L'effroyable séisme qui a frappé le nord-est du Japon en mars 2011, entraînant la destruction de centrales nucléaires, a bien entendu eu un impact sur de nombreuses régions disposant d'un patrimoine culturel riche et sur nombre de musées. La sécurité demeurant précaire, le patrimoine culturel du territoire nippon est toujours en danger. À la suite de la *Museum Watch List* préparée par DRTF, ICOM Japon a mené et mène toujours un suivi constant de la situation.

CÔTE D'IVOIRE

La situation politique du pays a nécessité un suivi de l'ICOM ainsi qu'une évaluation interne des menaces pesant sur les institutions et sites patrimoniaux sur le territoire. L'ICOM a élaboré une *Museum Watch List* précisant la situation et le nombre de pillages dans les musées. Compte tenu de la situation, la collecte d'information fut particulièrement difficile. Une étroite

collaboration internationale et une prompt réaction de la direction du Musée des civilisations ont néanmoins permis de rapidement publier sur la base de données d'INTERPOL l'inventaire des objets de valeur volés au musée d'Abidjan lors des émeutes.

1972). La situation étant des plus préoccupantes dans le pays, les affrontements ayant dégénérés, l'ICOM et son réseau international demeurent sur le pied d'alerte en ce qui concerne le riche patrimoine culturel syrien mis à mal par ce conflit qui a déjà fait de nombreuses victimes humaines.

SYRIE

La succession d'événements au début de l'année 2011 a conduit l'ICOM à anticiper et rédiger une *Museum Watch List* détaillée pour la Syrie dès le printemps, avant même le durcissement du conflit. L'ICOM a également publié une déclaration du Bouclier Bleu rappelant les engagements du pays vis-à-vis des conventions de l'UNESCO qu'il a ratifiées (Conventions de 1954 et

Comme pour la Syrie, l'ICOM a également su anticiper l'évolution possible des événements au Yémen et a édité une *Museum Watch List* pour le pays. D'autre part, l'ICOM a suivi la situation dans d'autres pays qui ont vu leur patrimoine culturel mis en danger au cours de l'année 2011. Il s'agit notamment des pays et régions suivants : les Philippines, l'Himalaya, la Thaïlande, la Turquie et les Bahamas.

Première conférence internationale du Bouclier Bleu (ICBS) à Séoul



© ICOM

Un événement majeur a marqué la fin de l'année 2011 et a scellé une coopération internationale renforcée dans le domaine de la protection du patrimoine culturel mondial. Il s'agit de la première conférence internationale du Comité international du Bouclier Bleu (ICBS), qui s'est tenue au Musée national de Corée, à Séoul, du 8 au 10 décembre 2011. La conférence internationale, organisée par l'ICOM et rendue possible grâce au soutien du Musée national de Corée et à

la participation d'ICOM Corée, a été menée sur le thème *Protéger le patrimoine culturel de l'humanité dans une époque de changements : la préparation et la réponse à l'urgence*. La conférence, dont les discours d'ouverture ont été prononcés par le Ministre coréen de la Culture Choe Kwang Shik et par Richard Kurin de la Smithsonian Institution, a débouché sur la publication de la *Déclaration de Séoul sur la protection du patrimoine culturel en situations d'urgence*.



Singapore National Heritage Board

S'APPUYER SUR DES RESSOURCES À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

UNE RECHERCHE DE FONDS PROFESSIONNALISÉE

Trois axes d'action

La création d'une mission « développement » au sein du Secrétariat Général de l'ICOM a conduit à déployer une véritable stratégie de recherche de fonds, articulée cette année autour de trois axes stratégiques principaux :

- La consolidation de liens existants avec des partenaires financiers de grande envergure. Il s'agit notamment du partenariat avec la Getty Foundation, qui a accordé des bourses de mobilité pour quatre événements au sein du réseau en 2011, et de la coopération avec la *US Department of State* qui soutient la publication des listes rouges depuis plusieurs années.

En 2011, celui-ci a permis la publication rapide de la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril*. Enfin, le Ministère français de la Culture et de la Communication a participé au financement du fonctionnement et des actions de l'ICOM.

- La participation de l'Union Européenne au financement des activités de l'ICOM. 2011 était la deuxième année d'un programme de soutien de trois ans au fonctionnement global de l'ICOM. Ce programme se termine en 2012. Une volonté d'intensification de ses relations avec l'Union Européenne a également conduit en 2011 au financement d'un projet destiné à être mis en place en 2012 en Turquie, en collaboration avec le Musée

des Civilisations anatoliennes à Ankara. Ce projet vise notamment l'organisation d'une conférence internationale sur la gestion des risques dans les musées et la tenue d'une formation spécialisée à destination des professionnels des musées turcs.

- Le développement pour chaque projet d'une politique spécifique cherchant à s'appuyer davantage sur des financements régionaux. Ainsi, la *Liste Rouge des biens culturels Ouest Africains en péril* sera réalisée en partie grâce au fidèle soutien de la Confédération Suisse mais également grâce à l'appui financier de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine) obtenu en 2011. Un autre exemple est celui de la Conférence CECA qui a eu lieu en Équateur du 8 au 11 novembre 2011, organisée avec l'aide de la Fondation des musées de la ville de Quito et appuyée financièrement par Ibermuseos (Réseau des Musées Ibéro-américains). Ces deux cas illustrent bien les efforts déployés par l'ICOM pour développer de nouvelles sources de financement, et surtout pour coopérer davantage avec des acteurs régionaux importants dans le cadre de projets ayant un impact

dans les communautés concernées.

Encouragé par les succès de cette approche, l'ICOM compte poursuivre dans cette voie à l'avenir et développer davantage ce réseau de partenaires régionaux et internationaux intéressés par l'étendue de ses activités et la pertinence de son action.

La Fondation ICOM

La Fondation ICOM, créée en 1965, a son siège à Zürich, en Suisse. Son but est de susciter un mécénat en faveur de l'ICOM et de faire mieux connaître l'institution en dehors des milieux strictement professionnels. Le nombre des « Amis de la Fondation » n'a cessé de progresser entre 2010 et 2011, passant de 424 à 490, soit une augmentation de 16%. Leurs cotisations ont contribué au financement d'une partie du budget de fonctionnement de l'ICOM, et plus particulièrement aux programmes de bourses et à la Journée internationale des musées.

DES OUTILS DE GESTION ACTUALISÉS POUR PLUS DE TRANSPARENCE ET DE FIABILITÉ

L'ICOM a poursuivi la mise en œuvre de développements devant permettre l'introduction de fonctionnalités complémentaires à partir des nouveaux outils technologiques déployés fin 2010, notamment la base de données. Cette nouvelle base de données a permis le renforcement de la communication avec le réseau en général du fait de l'envoi de la newsletter électronique mensuelle à tous les membres depuis juillet 2011. L'ICOM a déployé les accès permettant aux Présidents et Secrétaires des comités de consulter et utiliser les données concernant leurs membres respectifs telles qu'enregistrées dans la base principale maintenue par le Secrétariat. Cette consultation s'effectue via une application dite « web-service ». Pour accompagner son utilisation, l'ICOM a diffusé un manuel d'utilisation en mai 2011 et organisé des ateliers lors des rencontres annuelles de juin 2011. Cet accès a été l'occasion d'établir des comparaisons entre

les bases de données maintenues par certains comités et la base principale de l'ICOM, devant permettre une amélioration de la qualité des informations, notamment celles qui concernent les coordonnées des membres. Cet accès contribue à dynamiser la communication des Comités internationaux auprès de leurs membres dans leur ensemble qui concernent leurs activités et plus particulièrement les rencontres annuelles qu'ils organisent.

Dans le cadre d'un projet pilote avec le Comité national américain, l'ICOM a pu lancer sa première campagne de renouvellement des adhésions en ligne. Au cours de l'année 2011, l'ICOM a également déployé des outils destinés à accompagner les activités des Comités internationaux en s'appuyant sur les possibilités offertes par Internet : consultation à distance des profils des membres et gestion de transactions bancaires.

L'utilisation de ces outils est encadrée par des protocoles identifiant les règles à respecter. D'autre part, l'ICOM a favorisé l'ouverture de comptes bancaires dédiés aux activités des Comités internationaux ; cette solution, utilisée par quatre comités au cours de l'année 2011, a permis l'agrégation comptable de leurs activités au sein des états financiers de l'ICOM. Cette solution bancaire, qui a déjà fait l'objet d'ajout de fonctionnalités fin 2011, sera encore améliorée en 2012 et 2013. L'ICOM a en effet prévu de poursuivre l'amélioration des relations et des méthodes de gouvernance avec les comités avec pour objectif l'agrégation comptable des activités de tous les Comités internationaux.

Afin de garantir la transparence et la fiabilité de la gestion de l'organisation conformément au Plan stratégique 2011-2013, un Comité des finances et ressources a été nommé. Composé de dix membres, ce comité s'est réuni à deux reprises, en avril et en novembre 2011, et a recommandé de poursuivre l'accompagnement des Comités nationaux dans la gestion de leurs adhésions ainsi que l'accompagnement des Comités internationaux dans le suivi de leurs activités financières.

Le budget opérationnel de l'ICOM s'est établi à 3,2 millions d'euros en 2011 avec un résultat final à l'équilibre. Il reflète les activités associées à un exercice comptable, qui a vu l'approbation du Plan stratégique triennal 2011-2013 et constitue la première année de mise en œuvre de ce nouveau plan.

D'un point de vue juridique, l'organisation a décidé en 2011 de se doter d'un Groupe de travail sur ses Statuts afin de réfléchir aux modifications et améliorations éventuelles des statuts de l'ICOM. Les huit membres de ce groupe ont été désignés par le Président de l'ICOM pour analyser et, le cas échéant, proposer des révisions sur les Statuts conformément à la loi française. Ces propositions seront présentées au Conseil exécutif à la fin de l'année 2012. Les objectifs du Groupe de Travail sur les Statuts sont plus particulièrement les suivants :

- Étudier et renouveler les Statuts de l'ICOM
- Proposer d'éventuelles modifications tant sur le contenu que sur la forme ou la traduction du texte.
- Faire des recommandations sur la mise en application des Statuts de l'ICOM.

Nouvelle localisation du Secrétariat général pour mieux servir la communauté muséale



ICOM © Nadine Amorim

Conformément au programme de travail et aux décisions prises par le Conseil exécutif, l'ICOM a investi dans des nouveaux locaux au 22 rue de Palestro, 75002 Paris, en septembre 2010 en complément des locaux à l'UNESCO, rue Miollis.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés au cours du

quatrième trimestre 2010 et du premier trimestre 2011, permettant ainsi à une partie des équipes de s'installer à partir du 1^{er} janvier 2011. L'accroissement de la surface de bureaux, pratiquement multipliée par deux, permet de meilleures conditions de travail pour le personnel. Une salle de conférence équipée d'une cabine d'interprétariat simultanée a été aménagée pour le Conseil exécutif. Elle est régulièrement mise à la disposition des comités et groupes de travail de l'ICOM. Finalement, ces nouveaux aménagements font du siège de l'ICOM un lieu privilégié pour la communauté muséale mondiale.

DES EFFORTS CONSTANTS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2013

Le Plan stratégique de l'ICOM 2011-2013 a été rédigé dans la perspective de permettre à l'organisation de continuer à travailler à ses accomplissements et à renforcer et soutenir le réseau et les actions engagées par ses membres. Ce nouveau Plan stratégique, qui a été approuvé lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2011, a fait l'objet d'une large consultation préalable du réseau. Le Plan stratégique de l'ICOM pour 2011-2013 a ainsi pour objectif de constituer la base de travail de l'ensemble de ses entités et de leur fournir des orientations qu'elles peuvent adapter selon le contexte de leur pays ou de leurs problématiques sectorielles. Les objectifs du Plan stratégique sont donc déclinés par les Comités internationaux, les Comités nationaux et les Alliances régionales dans leur propre plan stratégique ou plan d'action. Il s'agit également d'en faciliter la compréhension par les membres et de le diffuser largement. Ainsi, beaucoup de Comités nationaux ont mis en ligne le Plan stratégique 2011-2013 et l'ont traduit dans leur langue nationale.

Des initiatives pour déployer ce Plan stratégique ont également été mises en place. Lors des réunions annuelles de l'ICOM à Paris en juin 2011, l'organisation d'un atelier sur l'application du Plan stratégique, approuvé par l'Assemblée générale, représentait une

nouveauté permettant aux membres participants de partager leurs idées et leurs besoins d'accompagnement pour son déploiement dans leur pays et leur contexte professionnel. ICOM Sénégal et ICOM Guatemala ont aussi organisé des ateliers sur l'application du Plan stratégique pour recueillir des idées auprès de leurs membres.

Les objectifs qui ont été privilégiés varient selon les pays, les Comités nationaux adaptant le Plan stratégique à leur contexte national : ICOM Italie, par exemple, s'est concentré sur la revalorisation de l'adhésion et l'augmentation de la transparence pour les membres de l'ICOM ainsi que sur la consolidation de la position de l'ICOM en tant que leader dans le secteur du patrimoine ; ICOM Portugal a quant à lui mis l'accent sur la déontologie comme priorité et sur l'établissement de nouveaux réseaux ; ICOM Zambie a fait de la croissance des adhésions son principal objectif.

Le Plan stratégique de l'ICOM 2011-2013 reste pour l'année 2012 le fondement sur lequel devront s'appuyer l'ensemble des entités du réseau pour développer leurs actions. Il guide en effet les réalisations de l'ICOM durant ces trois années, et inspire la richesse et la variété des projets du réseau.

ICOMMUNITY, la plateforme web de l'ICOM pour la diffusion de contenus et le travail collaboratif : un véritable enjeu pour 2012



Dès 2010, l'ICOM a souhaité mettre en place un extranet afin de faciliter la diffusion de l'information au sein du réseau et de favoriser les communications entre les comités de l'ICOM. Après Shanghai 2010 et à l'aune des nouvelles orientations stratégiques, et dans un contexte d'évolution rapide des technologies, l'ICOM a travaillé sur un nouveau cahier des charges qui a été transmis à une sélection de dix prestataires français et étrangers. La proposition de l'entreprise Hippocampe (prestataire actuel du site Internet de l'ICOM) a été la solution retenue en novembre 2011.

Le projet bâti en 2011 et intitulé ICOMMUNITY sera développé tout au long de l'année 2012 avec une première phase d'accès pour les membres dès juin 2012. ICOMMUNITY est conçu pour permettre à l'ensemble des membres du réseau de s'informer et de trouver des ressources utiles mais également d'échanger, de mener aisément des collaborations et de participer plus activement au développement de la connaissance du secteur. Grâce à son aspect et à ses fonctionnalités résolument modernes, s'inspirant des dernières avancées en matière de nouveaux médias, ICOMMUNITY est destiné à se développer progressivement, et à amorcer une ère nouvelle de travail et de rencontre au sein de l'organisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS : CHIFFRES CLÉS

UN RÉSULTAT À L'ÉQUILIBRE

	2011	2010
Ressources	3 111 200	3 131 722
Moins charges d'exploitation	1 394 830	1 564 494
Moins salaires, charges sociales et taxes	1 534 651	1 566 047
Moins amortissements et provisions	110 519	79 771
Résultat d'exploitation	71 200	-78 590
Produits financiers	26 945	96 608
Moins charges financières	98 145	2 787
Résultat financier	-71 200	93 821
Résultat exceptionnel	0	-11 526
Surplus net	0	3 705

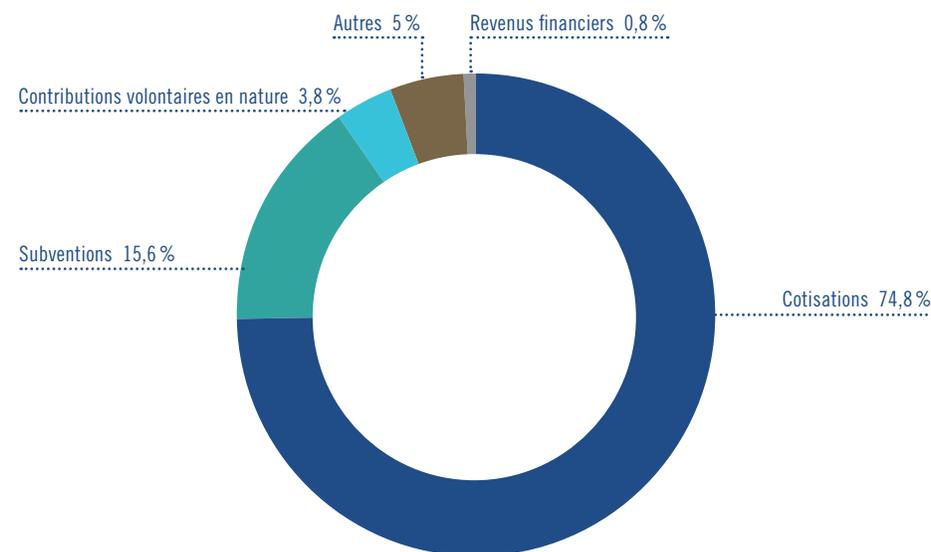
Contributions volontaires en nature 125 517 379 589

Effectif moyen 19 19

Nombre de membres 29 528 28 028

Données exprimées en € (sauf effectif moyen et nombre de membres)

En incluant les contributions volontaires en nature, les ressources de l'ICOM se sont élevées à 3 263 662 € en 2011, ventilées de la façon suivante :



DES RESSOURCES EN DÉVELOPPEMENT

Les adhésions des membres se sont élevées à 2 439 822 € en 2011, soit une augmentation de 5,8%. Cette croissance s'explique par un effet quantitatif largement prédominant, le nombre de membres étant passé de 28 028 en 2010 à 29 528 en 2011, soit une progression de 5,4 %.

Au cours de l'année 2011, l'ICOM a également bénéficié du soutien financier issu de plusieurs bailleurs de fonds avec :

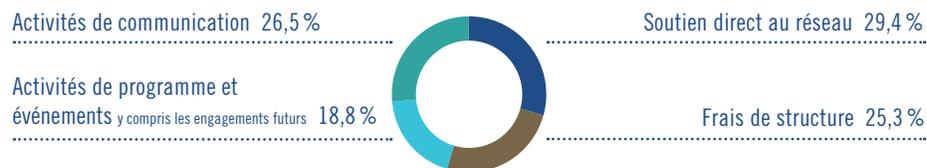
- L'aide renouvelée de l'Union européenne : 84 362 €;
- L'aide confirmée du Ministère français de la Culture :

79 000 €;

- Le soutien constant de l'UNESCO : 15 511 €;
- Les aides du Département d'État américain, de l'Office fédéral de la Culture de la Confédération suisse et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine à hauteur de 179 156 € pour les activités de programmes,
- Le soutien de la Fondation Getty pour les programmes de bourses, dont ceux de quatre Comités internationaux de l'ICOM pour 163 583 € et la conférence « Inclusive Museum » pour 20 681 €;
- Fondation Erste et Ibermuseus : 29 315 €.

DES CHARGES MAÎTRISÉES

Les charges externes d'exploitation d'un montant de 1 394 830 €, s'analysent comme suit :



Les charges externes sont passées de 1 564 494 € en 2010 à 1 394 830 € en 2011, soit une baisse de 169 664 € qui s'explique principalement par l'absence de

frais de location en 2011, compensée par des charges financières et l'amortissement relatifs à l'acquisition des nouveaux bureaux.

SANS OUBLIER LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires sont passées de 379 589 € en 2010 à 125 517 € en 2011. Les contributions volontaires 2011 correspondent à la mise à disposition de locaux par l'Unesco (estimation en fonction de la valeur de bureaux dans le secteur géographique). En 2010, l'ICOM avait bénéficié de contributions volontaires correspondant aux stand et équipements techniques associés à sa participation à l'exposition universelle de Shanghai ainsi que pour les programmes de bourses

dans le cadre de sa 22^e conférence générale.

Par ailleurs, le temps consacré par les membres du Conseil exécutif, les Comités techniques, les Comités nationaux et internationaux et les Alliances régionales ne fait pas l'objet d'une valorisation comptable. Une analyse préliminaire conduite en 2011 fournit une estimation de 5400 jours environ passés par les membres à la mise en œuvre des activités des Comités internationaux.

